



TANDEM

Janvier - Mars 2011

N°11



[BULLETIN ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU PNUD-BENIN]

Bénin

SOMMAIRE

EDITORIAL :

- Investir dans les filles et les femmes - [Page 1](#)

GROS PLAN:

- Où en sommes-nous de la réalisation de l'ODM N°3 au Bénin? - [Page 2](#)

VIE DES PROJETS:

- Campagne de sensibilisation pour la paix - [Page 3](#)
- Appui à l'élaboration des PDC - [Page 4](#)
- Apiculture moderne pour la préservation des ressources naturelles - [Page 5](#)
- Habilitier les femmes pour protéger la lagune - [Page 6](#)

COORDINATION:

- Revue du Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement du Bénin - [Page 7](#)

ANNONCES - [Page 8](#)



Le PNUD et le Genre

- Nous aidons à intégrer les considérations genre dans les plans et politiques nationales.
- Nous contribuons à la réduire la pauvreté parmi les femmes.
- Nous aidons les femmes à participer à la prise de décision.
- Nous aidons les femmes à accéder à l'énergie, à s'assurer des moyens d'existence durable et à protéger leurs communautés face aux changements climatiques.

Editorial : Investir dans les filles et les femmes

Le monde entier a célébré le 8 mars dernier le centenaire de la Journée Internationale de la Femme. C'était l'occasion pour chaque nation de réfléchir sur la place à réserver aux femmes dans la société, qui d'ailleurs sont majoritaires.

Au Bénin, les femmes sont plus de 52% de la population, mais leur accès aux facteurs de production (terre et capital financier) reste limité. A titre d'illustration, l'accès des femmes au patrimoine foncier et au crédit reste faible.

Si l'on reconnaît que les femmes sont incontournables pour le développement, il est donc crucial d'investir dans l'avenir des femmes et des filles pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Une évaluation faite par le PNUD dans plusieurs pays d'Afrique a révélé, que si les filles ont un accès sans restriction à la santé, à l'éducation et à des biens productifs, cela permet des progrès pour tous les OMD.

Le PNUD entend travailler en étroite collaboration avec l'équipe-pays des Nations Unies au Bénin et d'autres partenaires pour la promotion et la réalisation de l'égalité entre les genres.



Mme Nardos Bekele-Thomas,
Coordonnatrice Résidente du
SNU et Représentant Résident
du PNUD

Où en sommes-nous de la réalisation de l' OMD N°3 au Bénin?



Une jeune apprenante du Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou, appuyé par l'UNFPA, le PNUD et la Maire de Parakou en train de noter ses recettes du jour

Dans le système éducatif notamment au niveau du primaire, le ratio filles/garçons est à un niveau appréciable. L'analyse de l'indice de parité lié à la scolarisation révèle que, des efforts restent encore à faire pour corriger les disparités entre genre, l'indice de parité selon les sexes étant de 0,90 en 2008 (TBS garçons = 109%). Si la parité est observée au niveau de l'école maternelle et relativement au niveau du primaire, il faut signaler que le fossé se creuse en défaveur des filles au niveau du secondaire et du supérieur.

Concernant la participation des femmes à la gestion des affaires publiques au niveau local, la situation est peu reluisante lorsqu'on considère les deux élections locales (2003, 2008) qui ont marqué le processus de décentralisation en cours depuis 2003. On observe un accroissement de 0,43% de la représentation des femmes entre les deux élections municipales et locales. La proportion des femmes élues représentant local ressort à 4,18% en 2008 contre 3,75% en 2003 et la situation varie d'une région à une autre.

L'Indice de Participation des Femmes est en hausse depuis 2001 : 0,315 en 2001, 0,356 en 2004 et 0,454

en 2006. Malgré cette tendance, l'indice de participation de la femme béninoise au processus du développement reste loin de l'objectif de la parité.

Par ailleurs, il importe de signaler qu'au Bénin, l'accès des femmes aux facteurs de production (terre et capital financier) reste limité. A titre d'illustration, l'accès des femmes au patrimoine foncier et au crédit reste faible. En effet, la proportion de parcelles avec titre foncier appartenant aux femmes n'a pas connu de variation significative entre 2000 et 2003 (18% en moyenne sur la période). Seulement 26% des crédits octroyés aux populations par les banques en 2003 ont été accordés aux femmes. Cependant, il faut signaler que le secteur de la microfinance cible en majorité les femmes. On compte (entre 2000 et 2003) environ 3 femmes pour 2 hommes touchés par le secteur de la microfinance.

Perspectives

Pour espérer être au rendez-vous de 2015 pour l'OMD 3, les diverses actions/mesures ou politiques spécifiques doivent être envisagées et aller dans le sens de:

- (i) l'atténuation de l'effet des pesanteurs socioéconomiques et culturelles par une politique d'éducation et de sensibilisation intensive ;
- (ii) le renforcement de l'application effective du Code des Personnes et de la Famille et un engagement plus marqué des autorités politiques au plus haut niveau ;
- (iii) la promotion de centres de formation, d'information et d'éducation pour les femmes adultes ;
- (iv) le renforcement des activités d'alphabétisation, surtout au profit des femmes et la promotion de la formation des jeunes filles dans les filières où elles sont faiblement représentées. Il est à souligner également la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes, violences qui sont de nature à asservir la gente féminine.

Campagne de sensibilisation pour la paix

Le Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée (HCGC), et le Conseil Economique et Social (CES), ont mené du 27 janvier au 26 février 2011, une campagne nationale de promotion de la paix pour l'organisation d'élections pacifiques, crédibles et transparentes au Bénin avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).



M. Sylvere Nsengiyumva, Consultant du PNUD en pleine séance de formation sur la paix en période électorale

Les cibles visées par cette campagne sont : les hommes politiques, les structures en charge de l'organisation des élections, les organisations de la société civile et les électeurs.

Le HCGC et le CES indiquent trois conditions essentielles pour réaliser la paix en période électorale: primo, que les hommes politiques privilégient les débats d'idées plutôt que les références à l'ethnie, à la religion, à la fortune ; secundo, que les membres des structures impliquées dans le processus électoral fassent leur travail dans la plus grande transparence pour donner confiance aux électeurs ; tertio que chaque citoyen apporte sa contribution.

Outre des spots et messages de personnalités exhortant à la paix sont diffusés sur les chaînes de télévision et sur les radios nationales et locales, publiques comme privées, des séances de sensibilisation sont également organisées pour permettre l'émergence et l'enracinement dans les esprits du « devoir citoyen de création et de maintien de la paix. »

Le processus de réorganisation du système électoral à travers la mise en place d'une Liste électorale permanente informatisée (LEPI) est confronté à d'âpres dissensions

politiques entre acteurs proches de l'équipe au pouvoir et ceux des partis de l'opposition. De leur côté, les acteurs de la société civile ne partagent pas toujours la même démarche que les acteurs politiques dans ce processus. Dans ces conditions, un mot, une phrase ou un acte anodin peuvent suffire à effriter des amitiés de longue date, à rompre l'harmonie au sein de la communauté et rendre difficile la construction du dialogue, gage de paix. « *La volonté légitime de conquérir le pouvoir peut nous aveugler, nous conduire à dire des choses ou poser des actes qui mettent en danger la cohésion de nos communautés, même au sein*

de nos foyers », prévient M. Mensah, Haut Commissaire à la Gouvernance Concertée.

Le Président du CES, Nicolas Adagbé, quant à lui, a rappelé avec insistance que la tenue des prochaines élections « *n'est pas une première (...) et le monde entier nous observe et attend de voir si, à l'occasion de ces échéances électorales, le Bénin saura étonner, une fois encore, en prenant le parti de la raison contre celui de l'absurdité* ».

Cette campagne nationale pour la Paix est également l'occasion pour le Haut Commissariat pour la Gouvernance Concertée, avec l'appui technique et financier du PNUD, de lancer l'installation progressive des infrastructures modernes de la Paix en vue de renforcer les structures traditionnelles existantes. En effet, depuis le 27 janvier 2011, il se déroule sur toute l'étendue du territoire national une série de formations des formateurs et des membres des communaux de paix (pour les 77 communes du Bénin). Ces formations ont pris fin le 26 février 2011. Les participants à ces formations, qui proviennent des organisations de la société civile partenaires du HCGC, constituent des maillons locaux des infrastructures de la paix chargées de veiller au maintien permanent de la paix en République du Bénin.

Appui à l'élaboration des PDC dans le Borgou



Une séance de diagnostic au niveau village

Sept (7) communes du département du Borgou notamment Bembéréké, Kalalé, N'Dali, Nikki, Pèrèrè, Sinendé et Tchaourou viennent de se doter de leur plan de développement communal (PDC) de 2ème génération grâce à l'appui technique et financier du projet d'Appui à la Décentralisation, à la déconcentration et au développement économique local (PA3D).

Démarré en 2003, le processus de décentralisation suit son cours au Bénin avec comme enjeux majeurs la promotion de la démocratie à la base, la bonne gouvernance au niveau local, la promotion du genre mais aussi le développement économique local. C'est dans cette optique de développement local que le PDC est élaboré et mis en œuvre.

Document de planification du développement de la Commune sur une période de 5 ans, les PDC constituent un instrument stratégique dont l'élaboration repose sur les potentialités économiques et financières réelles de la commune et sur une approche participative des populations à la base. Le processus d'élaboration des PDC pour les 7 communes ordinaires du Borgou a duré environ 9 mois pour un montant de 87 649 620 Fcfa. Il a connu la participation des populations des villages et hameaux dans les communes, des élu(e)s locaux/cales, des conseiller (ères)s communaux/nales, des services communaux, des organisations de femmes, les représentants des minorités ethniques, des services déconcentrés de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, de la diaspora et des associations de développement.

Les PDC de 2ème génération des communes du Borgou ont une particularité : ils ont pris en compte le genre, la sécurité alimentaire, l'intercommunalité, les questions environnementales, l'utilisation de l'outil SAFIC (Système d'Analyse Financière, Institutionnel et Economique des Communes) pour améliorer les actions programmées et leur évaluation financière.



Le Maire de Tchaourou, M. Bio Sounon Bouko, s'en réjouit : « L'innovation majeure apportée par le PA3D réside dans le regroupement des communes d'un même espace pour la définition de projets intercommunaux dans le portefeuille d'un

même prestataire. Le suivi et le contrôle de qualité de la prestation a été assuré de façon permanente. Des réunions de recentrage entre toutes les parties prenantes ont été régulièrement tenues. C'est ce qui explique la bonne qualité du produit obtenu et son caractère réaliste ayant permis l'élaboration des plans annuel d'investissement, comparé au PDC de première génération. »

Les expériences et leçons tirées de la mise en œuvre des 1ères générations des PDC ont permis d'apporter des améliorations à certaines insuffisances constatées, au nombre desquelles il faut noter la faible représentativité des femmes, la faible prise en compte transversale du genre dans le processus de diagnostic et de planification, la faible mobilisation des ressources pour le financement des investissements pour la commune. Par ailleurs, les communes du Bénin font face depuis ces dernières années aux effets des changements climatiques caractérisés par de longues sécheresses et des inondations sans précédent. Il fallait prendre en considération toutes ces dimensions dans les nouveaux PDC.

La démarche est toute simple : un diagnostic de la commune en matière d'équipement socio collectifs, sur le plan économique, financier, institutionnel, environnemental, urbanistique, etc. est fait. Cela a permis de définir les grandes orientations tout en tenant compte des documents de planification nationale comme la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté (SCR) et les OMD, d'identifier et programmer des actions durables et réalisables en vue de réduire la pauvreté à travers, entre autres, la promotion de l'économie locale et l'instauration d'une bonne gouvernance locale. Des actions durables et réalisables ont été programmées en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des couches défavorisées et des minorités. Les PDC validés par les acteurs des différentes communes sont à l'étape d'approbation par le préfet des départements du Borgou Alibori.

La mise en synergie des compétences et des interventions des partenaires techniques et financiers a été déterminante dans la réussite de l'élaboration des PDC. Le Maire de la Commune de Pèrèrè, M. Issaou Babio Inoussa apprécie « C'est ici le lieu de remercier tous les partenaires en particulier le PA3D et à travers lui l'UNCDF et le PNUD, mais aussi le programme ASGoL de la Coopération Suisse. La meilleure façon pour nous, communes, de montrer notre satisfaction est de mettre en œuvre ce document de développement au profit de nos populations. »



Apiculture moderne pour la préservation des ressources naturelles

Orou Boko Kinta a été deux fois lauréat du meilleur producteur de coton dans sa localité. Très tôt, il a compris qu'il devait entreprendre une activité alternative pour subvenir aux besoins de ses 13 enfants (5 garçons et 8 filles). Et depuis ce moment, il s'est donné entièrement aux cultures pérennes et à l'apiculture.



Orou Boko Kinta

« Nous, paysans de Sinendé étions conscients que la culture extensive du coton mettait en danger nos terres. Mais nous étions obligés de continuer car c'était la seule culture qui nous rapportait de l'argent en une seule fois. Et comme les abeilles me rapportent aujourd'hui autant d'argent que je gagnais avec le coton, j'ai laissé le coton. Je plante les arbres pour nourrir mes abeilles, c'est plus facile », affirme Orou Boko.

Grâce au Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM)/ PNUD, Orou Boko est aujourd'hui, comme il le dit en toute fierté, le meilleur producteur de miel dans les départements du Borgou Alibori. En dehors de la vente du miel et de la cire, son verger d'anacarde et de manguiers lui rapporte également des revenus complémentaires. Pour la campagne apicole 2010, il a fait une recette de 775 000 FCFA soit 690 000 FCFA pour la vente de 460 litres de miel et 85 000 FCFA pour la vente d'environ 70 kg de cire d'abeilles. Il gagne bien sa vie et a pu inscrire l'un de ses fils au Lycée Agricole Médji de Sékou.

Comme Orou Boko, une soixantaine d'apiculteurs modernes dont 12 femmes ont été appuyés par l'Organisation Non Gouvernementale GARARNI (Groupe d'Actions pour la Recherche en Apiculture et en Ressources Naturelles Intégrables.). Cette ONG œuvre au Bénin depuis 2002 pour la protection du couvert végétal dans la Commune de Sinendé, plus précisément dans les arrondissements de Sinendé et de Sèkèrè dans les villages Gnaro, Sèkèrè, Kparo et Yarra avec le soutien de la Mairie de Sinendé.

Les populations de ces localités s'adonnaient à la chasse au miel partout dans les forêts classées et galeries forestières pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Pour recueillir le miel, elles coupaient les gros arbres qui servent de gîtes aux abeilles, brûlaient les abeilles et incendiaient les forêts, contribuant ainsi à la déforestation. C'est ainsi que GARARNI - ONG a identifié des chasseurs de miel dans la commune de Sinendé pour les initier en techniques d'apiculture moderne et à la fabrication de la ruche à rayons

fixes en tôle afin de réduire les pressions exercées sur les ressources naturelles. Avec le financement du PMF/FEM - PNUD, les apiculteurs ont bénéficié également chacun d'un kit d'équipements apicoles constitué d'enfumoirs, de ruchettes, de ruches kenyanes en bétons, de paires de bottes et de gants de lève cadres et des équipements collectifs constitués de moule à ruche kenyane d'égouttoirs, de tamis, de brouettes, de pelles, d'arrosoirs, etc.

Par ailleurs, l'ONG a aidé les producteurs ciblés à planter des hectares de Gméllina arborea, de Khaya senegalensis, et de fruitiers (des plantes dont les abeilles butinent les fleurs). Une pépinière est implantée dans chaque Groupement d'Apiculteurs - Planteurs (GrAP) ce qui a permis de mettre en terre 8275 plants pour le compte de la campagne de reboisement 2010. Quatre (4) sites apicoles existent, 180 ruches kenyanes en béton, 360 ruches à rayons fixes en tôle financées par le PMF/FEM sont installées et plus de 150 colonies sont exploitables pour la campagne apicole 2011. En huit ans d'activités, le site apicole est passé de 20 à 42 ha à Gnaro.



Une séance de dégustation du miel dans la famille de Orou Boko après une fructueuse récolte

D'un coût global de 20 302 000 FCFA, le projet a reçu le cofinancement de plusieurs partenaires notamment l'ONG pour un montant de 1 360 000 Fcfa, la mairie de Sinendé pour un montant de 3 000 000 FCFA en nature, et les bénéficiaires eux-mêmes pour un montant de 1 442 000 FCFA en nature.

Comment pérenniser les acquis de ce projet? A cette question, M. Moumouni, le Directeur Exécutif de GARARNI ONG répond : « Des efforts doivent être consentis pour continuer la sensibilisation des populations riveraines de ces sites. Il faut leur indiquer l'avantage des abeilles insectes pollinisateurs des cultures et fruitiers et l'avantage des arbres dans une région etc. ». Il annonce que des démarches sont entrain d'être menées à l'endroit du Conseil Communal de Sinendé afin qu'il prenne un arrêté pour la sécurisation foncière de tous les quatre sites apicoles du projet.

Habiliter les femmes pour protéger la lagune



Adovè (à droite) en compagnie d'un membre de son groupement trie des huîtres.

il y a trois ans, Kindozandji Adovè avait dû se résoudre à ne plus envoyer qu'une seule de ses trois filles à l'école, car ses revenus tirés de la vente d'huîtres ne lui suffisaient plus pour payer la scolarité de trois enfants.

À présent, grâce au Programme de microfinancement du PNUD, elle gagne suffisamment d'argent pour envoyer ses trois fillettes à l'école, sans toutefois dépenser l'intégralité de son revenu.

Adovè a reçu un prêt de 63 dollars au titre d'un microcrédit, ce qui l'a aidée à acheter deux radeaux qu'elle utilise désormais pour récolter les huîtres dans la lagune où elle vit. De plus, en utilisant des radeaux, elle utilise une méthode innovante pour la récolte des huîtres, qui protège aussi l'environnement.

Adovè est l'une des 150 femmes vivant avec sa famille le long de la côte du Bénin à avoir bénéficié d'un projet mis en place pour encourager les communautés à rechercher des solutions locales au développement durable, afin de trouver un compromis indispensable entre les mesures de conservation et la génération de revenus via des activités telles que la récolte d'huîtres, la production de sel et la culture des terres.

Avant le début du projet en janvier 2008, les revenus de la pêche dans la lagune du Bénin étaient en chute constante, passant de 2 100 tonnes en 1993 à 532 tonnes en 1999, puis à 134 tonnes en 2008.

Pour y faire face, l'Association béninoise des professionnels en évaluation environnementale, le Projet pour le développement du tourisme au Bénin, le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial et le PNUD ont conjointement conçu une méthode écologiquement durable de récolte des huîtres, qui permet en même temps de protéger les palétuviers et de recycler les coquilles d'huîtres.

Au lieu de couper les branches saines des palétuviers sur lesquelles les huîtres se développent généralement, cette nouvelle méthode suspend les coquilles d'huître vides sur une structure en bambou, qui est ensuite plongée dans l'eau de la lagune.

De nouvelles huîtres viennent alors se greffer sur ces structures et se développent sur les coquilles vides. La récolte peut ainsi se faire sans endommager les palétuviers, dont la fonction est de protéger la ligne de côte contre l'érosion et qui servent aussi de régions de reproduction aux poissons et autres êtres vivants dans l'océan.



Adovè donne de l'argent à sa fille avant qu'elle ne parte à l'école

Dans le cadre de l'effort mené au titre de ce projet pour préserver la lagune et garantir le développement de futures colonies d'huîtres, ce sont les femmes qui gèrent et surveillent les zones interdites à la pêche, avec l'aide des gardiens traditionnels des villages, très influents. Ces femmes ont aussi repeuplé la forêt d'eucalyptus sur une distance de 1000 mètres de la ligne de côte.

Revue du Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement du Bénin

Les acteurs nationaux et les agences du Système des Nations Unies ont organisé le 22 décembre 2010, les 13 et 14 janvier 2011 la revue annuelle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin pour la période 2009-2013.

La revue a été l'occasion de mesurer les performances du Bénin et de l'appui fourni par le Système des Nations Unies (SNU) pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers les effets suivants : (i) la réduction de la pauvreté par l'accélération de la croissance en milieu rural, (ii) l'accès équitable aux services sociaux de base et (iii) la promotion de la bonne gouvernance et du développement participatif. Les principaux résultats atteints se présentent comme suit :

Effet 1 : Réduction de la pauvreté par l'accélération de la croissance rurale et promotion de l'emploi décent :

- Le renforcement des capacités de jeunes entrepreneurs dans le cadre de leur accompagnement pour la promotion d'emplois décents et du secteur privé.

- En matière d'appui au monde rural et de lutte contre l'insécurité alimentaire, on peut noter le renforcement des capacités des cadres de l'Institut National pour la Recherche Agricole au Bénin (INRAB) et du ministère en charge de l'environnement à la maîtrise de la biosécurité, l'amélioration de l'accès à l'information agricole par le lancement officiel de Country STAT-Bénin en juin 2010, l'élaboration et l'adoption du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et l'identification des localités les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

- Dans le cadre des inondations subies par le pays, un appui a été apporté à l'évaluation de la composante agriculture, la mise à disposition des intrants agricoles aux ménages sinistrés, la couverture du besoin alimentaire de 50.000 personnes (10.000 ménages vulnérables) a été évalué et couvert grâce au stock de sécurité alimentaire d'urgence pendant trois mois.

- Le développement local a été accompagné par l'appui à l'élaboration dans les sept (7) communes de la zone de concentration des agences d'un Plan de développement Communal (PDC) qui intègre le genre et l'équité, la sécurité alimentaire et l'environnement et une stratégie de mobilisation des ressources propres. De même, cinq zones sanitaires (13 communes) ont été appuyées pour l'élaboration des plans de développement sanitaire.

Effet 2 : Accès équitable aux services sociaux de base de qualité

Les principaux résultats obtenus sont :

- Le renforcement du cadre programmatique des secteurs sociaux: renforcement des stratégies et amélioration de la coordination pour une mise en œuvre plus efficace des activités de nutrition, renforcement du système de santé et des capacités en planification basée sur les résultats ;

- Le renforcement des capacités nationales au Programme Elargi de Vaccination (PEV) et appui à l'intégration PEV+ aux services de CPN ;



Vue des officiels au cours de l'atelier du groupe d'effet 3

L'extension de la Prise en charge intégrée de la mère et de l'enfant (PCIME) Clinique et communautaire.

- Le lancement de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) au Bénin.

- En matière de droits des enfants, le renforcement des connaissances améliorées sur les droits des enfants et sur les lois de la traite et l'amélioration de la connaissance du secteur protection sociale et plaidoyer pour l'instauration d'un dialogue politique afin d'aider à élaborer des politiques et stratégies adéquates

- Dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, le SNU a contribué techniquement et financièrement à : (i) l'élaboration et à la mise en œuvre du programme conjoint incluant la stratégie d'apprentissage, le suivi de la mise en œuvre du Projet Corridor Abidjan- Lagos ; (ii) l'élaboration d'un Plan d'Appui Technique, incluant la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources et le renforcement du CNC/CCM et des capacités de coordination du SP/CNLS ; (iii) l'élaboration des 10èmes Rounds du Fonds Mondial pour les composantes VIH/SIDA et TB ; (iv) la réalisation et la dissémination des rapports nationaux ; (vi) l'élaboration du plan d'actions conjoint du Bénin dans le cadre de l'initiative H4+1.

Effet 3 : Promotion de la bonne Gouvernance et du développement participatif.

Grâce à cet effet :

- l'Assemblée nationale a bénéficié d'un appui pour sa modernisation. Ceci lui a permis d'examiner près de 75% des dossiers reçus dans la période de référence (cumul des lois votées de janvier à décembre 2010) ; le renforcement des capacités des députés en matière d'analyse du budget général de l'état, le renforcement des capacités des femmes parlementaires en gestion des affaires publiques et en leadership et la mise en route prochaine de la radio hémicycle;
- les Organisations de la Société Civile ont été accompagnées dans le contrôle citoyen ;

(Lire la suite à la page 8)

(Suite de la page 7)

- En matière de réforme administrative et institutionnelle, il a été procédé à la validation du Plan Stratégique de la Réforme Administrative et Institutionnelle, l'adoption par le Gouvernement des actions à Impact Rapide et Actions Structurantes de Réformes et à l'évaluation de mise en œuvre dans cinq (05) Ministères clés en charge des OMD, l'appui à l'élaboration et à la validation d'un guide méthodologique d'exploitation du dispositif biométrique de gestion de présence des personnels administratifs des ministères, la constitution d'une base de données de l'Observatoire de la Réforme Administrative et Institutionnelle, l'appui à l'élaboration des cadres organiques ;

- la réalisation d'une étude sur la gouvernance concertée pour clarifier l'approche, l'édition d'un lexique sur la gouvernance et la reddition de comptes en six langues nationales pour la promotion de la gouvernance concertée au niveau local ;

- L'adoption du premier Plan de Contingence National pour la gestion des crises et catastrophes nationales en Conseil des Ministres et son opérationnalisation dans le cadre de la gestion de la crise des inondations. De même, il a été procédé à la mise à jour du plan de contingence inter- agences du SNU, l'actualisation de la stratégie et l'élaboration d'un plan d'action national sur la grippe A(H1N1), l'organisation d'un exercice conjoint de simulation sur la pandémie grippale A(H1N1) ayant regroupé les ONGs intervenant dans l'humanitaire, la Croix Rouge Béninoise, les différents ministères sectoriels, le renforcement des capacités des responsables communaux et l'appui à l'élaboration des plans de contingence des sept (07) communes les plus sinistrées du Bénin.

Equipe de rédaction

Directrice de publication
Nardos Bekele-Thomas

**Coordonnateur de la rédaction
& concepteur graphique**
Elsie Assogba

Rédacteurs
Ibouraima Yankpe
Hermance Ekpodessi
Mathieu Houinato

Merci à Abdoulaye Moumouni,
Pascal Zantou et Robert Tassou qui
ont contribué à ce numéro.

Lecteur-Correcteur
Constant Houndénou

Diffusion
Seraphine Johnson

Lot III Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Une arrivée



Vincent Milliard (Suisse) a rejoint depuis début février 2011 le bureau en qualité de Volontaire des Nations Unies. Il vient appuyer l'Unité Gouvernance et se charge du suivi du projet d'appui à la réforme administrative et institutionnelle. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la grande famille onusienne.

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Des départs...



Stefania Montagna, Volontaire des Nations Unies a travaillé à l'Unité Pauvreté du PNUD en qualité d'Assistant Economiste. Après un an de mission, elle est retournée en Italie son pays d'origine.



Emmanuelle Zucchini a quitté le bureau après un an passé en tant que Volontaire des Nations Unies. Il a appuyé le Programme VNU en matière de suivi évaluation.



Issa Mama Sani, Team Leader Environnement a quitté le PNUD pour la Banque Mondiale au Mali, en qualité de Senior Environmental Specialist. Son passage au bureau du Bénin a été très court mais bien apprécié des collègues.

Après 36 ans passés au service du PNUD, **Micheline Boya**, Chargée de Programme Genre et VIH Sida, a quitté le bureau depuis le 1er février 2011 pour faire valoir ses droits à la retraite. MB est l'une des mémoires vivantes du Programme du PNUD au Bénin pour y avoir servi pendant des décennies. Ce départ à la retraite, tous les collègues sont unanimes que MB, comme on l'appelle affectueusement, le mérite bien ; rien qu'à la voir à l'oeuvre avec tant d'ardeur et de jeunesse que le temps n'a pu altérer.



Abdou Imam Latif, a été pendant des années Chargé de la Logistique au PNUD Bénin. Il a rejoint depuis le début du mois de mars le Bureau du PNUD en Mauritanie en qualité de Volontaire des Nations Unies, Spécialiste en Procurement. Nous lui souhaitons pleins succès dans sa nouvelle carrière internationale!